

### Personnes présentes

Les enseignantes : Mmes Bouvier (directrice), Dardot, Laffon, Latu, Lécrivain (enseignante remplaçant Mme Désil-Jaouen), Legros, Taravella et Umenc

Les représentants de la mairie : Mme Geneix, Maire-Adjoint en charge des affaires scolaires et périscolaires

Mme Rabian, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires

Les représentants des parents d'élèves : Mmes Boussemart, Esmez-Deutout, Gilbert, M. Le Cloirec, M. Maussion (PEEP)

Mmes Aïd, Deweulf, Marie, Zarka (FCPE)

Personne invitée : Mme Pontiès, intervenante en EPS

**Personnes excusées** : Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale

Monsieur Chauveau, délégué départemental de l'éducation nationale

La séance commence à 18h00. Mmes Geneix et Rabian ont assisté au conseil de notre école à partir de 19h15, après celui de l'école maternelle Les Cygnes.

## 1/ Travaux

### bilan

La liste des travaux à effectuer, remise au premier Conseil d'Ecole, a été très utile pour la mairie. Les travaux ont presque tous été réalisés (la réfection du sol du bureau de direction, l'installation d'un plafond dans les toilettes des adultes et la remise en place des lattes du parquet détachées au seuil de la porte ont été assurées pendant les vacances de février). L'état du gymnase est correct, le toit a été refait.

La municipalité est remerciée de l'attention portée à ces demandes de travaux.

A ce jour, n'ont pas été réalisés :

- le remplacement du carreau cassé de l'infirmerie
- la réfection de la peinture du couloir du 1° étage (elle s'écaille de plus en plus)

### demandes

- ajuster la pression de l'eau du robinet dans le couloir du premier étage ; elle n'est pas adaptée à l'usage des élèves qui inondent le sol à chaque utilisation. Le sol devient alors glissant.
  - peinture de salles de classe : elle sera désormais réalisée dans une école sur un étage entier et non plus dans une seule classe. Seules les portes seront colorées, la peinture sera blanche.
  - gymnase : ouvrir la porte la porte d'un des vestiaires qui est condamnée.
  - Hygiène :
- grâce aux règles établies dans le cadre du conseil d'élèves, les toilettes sont plus propres et le papier moins gaspillé. Il y a du papier en permanence dans chaque cabine de toilette. Toutefois, les enseignantes et les parents constatent que des mauvaises odeurs subsistent dans les toilettes des filles qui proviendraient des canalisations ou des joints. Une étude sera menée pour remédier à ce désagrément.
  - il a été décidé de retirer la moquette de la bibliothèque qui n'a jamais été shampooinée depuis sa mise en place. La poussière et l'odeur de renfermé deviennent gênantes pour les élèves. Les enseignantes souhaiteraient être prévenues suffisamment tôt car le déménagement des livres sera long à assurer.
  - nettoyage et dépoussiérage de la salle informatique
  - les enseignantes soulignent que le ménage dans les salles de classe est insuffisant. Une personne supplémentaire serait nécessaire, au moins à mi-temps. De plus, le sol n'est lavé qu'une fois par semaine.

## 2/ Equipement

Les équipements de l'école sont financés par la ville, les priorités d'achats sont hiérarchisées.

- aménagement de la cour : l'équipement des classes passant avant l'équipement de la cour de l'école, d'autres bancs n'ont pas été achetés cette année. Les parents demandent que l'achat de nouveaux bancs soit envisagé.
- mobilier : en septembre 2015, une commande de chaises et de tables d'élèves a tardé à être livrée (livraison pendant les vacances de février 2016) car les livreurs de la société UGAP ont refusé de monter le mobilier à l'étage (ce qui était convenu sur le contrat). Il est souligné que les livraisons ne doivent pas devenir problématiques lors de leur réception à l'école. Mme Riou, responsable du service scolaire à la mairie, est vivement remerciée pour son implication.

• **utilisation du numérique** : dans le cadre du plan numérique, prioritaire dans les écoles élémentaires, des représentants de la mairie et l'inspectrice de l'éducation nationale se sont concertés de façon à favoriser le développement des usages. Des Vidéoprojecteur Numérique Interactif (avec un tableau blanc, un ordinateur et un vidéoprojecteur) vont être installés. L'équipement dans quelques classes se mettra en place sur un plan triennal. Une aide financière de la communauté européenne permettrait d'alléger le coût.

### **3/ Actions du projet d'école**

#### **• sorties pédagogiques**

Dans le cadre des projets et des actions pédagogiques spécifiques, des sorties ont été programmées jusqu'au mois de juin :

- Janvier 2016 : enseignement artistique/ enseignement moral et civique

film au cinéma du Vésinet « Belle et Sébastien » pour les classes de CM1 et CM2. En lien avec ce film, l'adjudant-chef de Poissy et un sapeur-pompier du Vésinet sont intervenus dans les classes afin de sensibiliser les élèves aux gestes de premier secours et à leurs différentes interventions.

- Février 2016 : enseignement artistique/éducation musicale : Casse-noisette - Philharmonie de Paris - pour la classe de CE1 et les deux classes de CE2

- Mars 2016 : enseignement artistique Théâtre au Vésinet « Sorcières » pour les classes de CP, CE1 et CE2 - Mme Dardot - Pierre et le loup - Philharmonie de Paris - pour les classes de CM1

- Avril 2016 : domaine du vivant : Thoiry pour les classes de CP (Mme Latu) et de CE1

- Mai 2016 : histoire : Guédelon pour les deux classes de CM1

- Avril/mai 2016 : domaine du temps : Musée de la Préhistoire au château de St Germain en Laye pour les classe de CE2 et de CP/CE2.

- Juin 2016 : • éducation musicale : Concert Radio France Bélà Bartok pour les deux classes de CM2

• histoire : château de Versailles pour les 2 classes de CM1 (à confirmer)

• éducation musicale : Pierre et le loup - Philharmonie de Paris - pour les classes de CP et

CE1

• découverte de l'environnement éloigné, étude des espaces/découvrir des objets techniques :

croisière fluviale pour les classes de CE2 et CP/CE2

L'équipe enseignante ne prévoit pas de sortie scolaire de fin d'année rassemblant tous les élèves de l'école suivant ainsi les restrictions liées au plan Vigipirate. De plus, chaque niveau de classe n'ayant pas le même intérêt pédagogique, les enseignantes jugent plus enrichissant d'organiser des sorties adaptées à l'âge de leurs élèves. Enfin, un accueil à l'école est garanti pour les élèves qui ne peuvent pas participer à la sortie - élèves momentanément handicapés (béquilles, plâtre...-)

#### **• classe de découverte**

Les voyages scolaires hors Ile de France étant autorisés, les deux classes de CM2 partiront du 30 Mai au 3 Juin sur les chemins de la Résistance dans le village de Thônes en Haute-Savoie. Ils seront logés dans un grand chalet au cœur du village. Thônes possède un riche patrimoine lié à la seconde Guerre Mondiale ; ses habitants pourront témoigner de cette époque, Les enfants visiteront le musée et son mémorial.

La société OVAL a envoyé un dossier à compléter, contenant notamment les billets de train. Les enfants partiront donc de la gare de Lyon vers 10h et arriveront vers 13h30. Ce voyage en train permet de gagner deux demi-journées et réduit quelque peu le coût de ce projet.

En amont de cette classe de découverte, un détachement de l'Armée de Terre appartenant à l'école du Génie d'Angers viendra présenter aux élèves de CM2 quelques métiers de l'armée, l'opération sentinelle et surtout l'évolution de l'armée depuis 1945.

### **4/ Le sport à l'école**

Pendant le temps scolaire, les activités d'éducation physique et sportive sont menées en co-intervention avec un intervenant extérieur employé par la mairie. Mme Pontiers intervient deux fois par semaine à raison d'une séance d'une heure par classe. Elle apporte un éclairage technique et une approche qui enrichit l'enseignement. Les situations pédagogiques sont menées en classe entière ou en groupes (enseignant et intervenant prennent en charge un groupe avec un objectif défini).

Les activités sportives proposées ont permis l'achat d'un matériel innovant, qui permet aux élèves de découvrir de nouvelles disciplines (tir à l'arc, ultimate, cirque...).

Les champs d'apprentissages proviennent des programmes officiels : athlétisme, tir à l'arc, rollers, acrosport, gymnastique, cirque, jeux d'opposition, badminton, mini-basket, ultimate, unihoc, fousac.

Mme Pontiers et les intervenants des autres écoles du Vésinet organisent des rencontres sportives :

- octobre 2015 : course longue
- 15 et 16 février 2016 : jeux d'opposition pour les CP/CE1
- 11 et 13 avril 2016 : unihoc pour les CE2
- 12-14-15 avril 2016 : badminton pour les CM2
- 13-14 juin 2016 : ultimate pour les CM1
- 16-17 juin 2016 : fousac pour les CM2

Pendant le temps périscolaire, sur le temps méridien, Mme Ponties anime des jeux sportifs deux fois par semaine pendant 45minutes. Mme Misdariis planifie le roulement entre les huit classes sur quinze jours.

## **5/ Temps périscolaire : activités sur le temps méridien**

Parents et enseignants constatent de nombreux débordements durant la pause méridienne et se demandent si le nombre d'animateurs est suffisant. A Princesse, 8 animateurs assurent l'encadrement pour une moyenne de 177 enfants. Des animateurs proposent des activités spécifiques (jeux d'échec, sport...). La norme pour le taux d'encadrement est de 1 animateur pour 30 enfants.

Le conseil d'école met en évidence que, dans l'enceinte de l'école, les enfants doivent respecter les règles et les adultes qui les prennent en charge tout au long de la journée. Afin d'améliorer le suivi des enfants durant la pause méridienne (2h15), les parents suggèrent l'utilisation d'un cahier pour informer les familles de la conduite inappropriée de leur enfant.

## **6/ Sécurité de l'école et de ses abords : plan Vigipirate**

Les mesures du plan Vigipirate sont les suivantes :

1/ l'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée. Sur le temps scolaire, seul le directeur ou ses adjoints peut autoriser l'entrée ou la sortie de l'enceinte scolaire.

2/ tout attroupement préjudiciable doit être évité. La police municipale assure un contrôle régulier aux abords des deux écoles. Malgré cela, parents et enseignants constatent que de nombreux véhicules stationnent devant l'entrée de l'école.

3/ toute manifestation que l'éducation nationale souhaite organiser doit faire l'objet d'une autorisation préalable.

4/ Exercices de sécurité : pour répondre à ces directives, l'école a effectué deux exercices de **sécurité**.

La mise en place du PPMS a bien été assimilée par les élèves qui ont compris l'enjeu de l'exercice. La directrice propose d'inviter quelques parents à assister au prochain exercice PPMS.

## **7/ Fête de fin d'année**

Elle aura lieu le Samedi 25 Juin 2016. **Cette matinée** sera l'occasion pour les enseignantes de présenter chacune dans leur classe un projet pédagogique préparé en amont avec leurs élèves.

Les représentants des parents d'élèves souhaiteraient quant à eux, mettre en place dans la cour, une piste de danse, un buffet, une buvette, une brocante et quelques jeux. Afin de mettre au point leur projet, ils invitent les parents volontaires à une réunion le 18 Mars 2016 à 18h30, dans l'une des salles de l'école.

Pour terminer, Madame Geneix signale un changement de sectorisation lors du prochain conseil municipal. La carte scolaire se trouvera modifiée en fonction des nombreux programmes immobiliers qui arrivent dans notre commune.

La séance est levée à 21h15.